

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombres de membres en exercice au jour de la séance	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération
10	9	9

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vingt-trois février s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Nathalie BOCQUERAZ, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Noël GARDEN, Christophe RUET

Absents excusés : Philippe GALL

Procurations : Philippe GALL pour Gilles GUINARD

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2026-25-02/04 : PROGRAMME ONF- TRAVAUX SYLVICOLES EN PARCELLE 19 DE LA FORET COMMUNALE D'ORNON ; CONSISTANT EN UNE OPERATION DE DEGAGEMENT DE PLANTATION (SAPINS, CEDRES ET VERGER)

Madame le Maire rappelle la proposition faite par l'Office National des Forêts (ONF) de faire des travaux sylvicoles dans les plantations afin de permettre au jeune peuplement de poursuivre sa croissance dans de bonnes conditions ; en évitant la concurrence d'autres végétaux, tout en préservant la diversité des essences en favorisant en plus la régénération naturelle.

Le coût de cette opération est de 3372.16 euros HT.

Cette opération est éligible à un financement Sylv'ACTES à hauteur de 50 % soit 1686.08 euros HT.

Le reste à charge pour la commune s'élève à 1686.08 euros HT.

Un engagement consistant à tenir l'itinéraire sylvicole sur la parcelle pour laquelle l'aide est reçue pour une durée de 10 ans est demandé.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

D'APPROUVER les travaux sylvicoles proposés

DEDONNER pouvoir au Maire pour signer tous les actes et toutes les pièces nécessaires à la demande de subvention.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signature,
pour expédition conforme.*

Le secrétaire de séance
Andrée BOCQUERAZ

Le Maire,
Nicole FAURE

